REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances
Administration fiscale cantonale

EINGEGANGEN
16. Okt. 2017

AFC
Direction des affaires fiscales
Case postale 3937
1211 Genève 3

ACTARES – ACTIONNARIAT POUR
UNE ECONOMIE DURABLE
Monsieur Roby Tschopp
Case postale 161
1211 Genève 8

N/réf. : CT/mt - DAR 017030156

Genève, le 13 octobre 2017

Concerne : Votre institution - N° 080.103.014

Monsieur,

Par l'information aux associations professionnelles n° 1/2016 du 4 mai 2016 disponible sur notre site internet (http://ge.ch/impots/informations), notre administration a communiqué sa volonté que l'exonération fiscale de certaines personnes morales soit désormais et en principe de durée indéterminée.

Constatant dans le cadre de l'examen de sa déclaration fiscale que l'institution mentionnée en titre bénéficie d'une exonération des impôts cantonaux et communaux genevois sur le bénéfice et le capital uniquement pour une durée limitée, nous avons par la présente l'avantage de vous informer que **cette exonération est prolongée pour une durée indéterminée**.

Par souci de transparence, nous attirons votre attention sur le fait que cette exonération ne libère par l'institution de remplir, conformément au droit, ses obligations de procédure. Elle reste ainsi notamment soumise à l'obligation de déposer auprès de notre administration sa déclaration fiscale annuelle dûment remplie et accompagnée de ses annexes dont ses états financiers.

De même, nous nous réservons expressément la faculté de revoir en tout temps cette exonération notamment dès que les conditions pour en bénéficier ne sont plus réalisées. A cet égard, toute modification substantielle portant sur le but statutaire ou les activités effectives de l'institution doit être portée sans délai à notre connaissance.

Convaincus que vous réserverez un bon accueil à la présente, nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

Direction des affaires fiscales
(formule sans signature)